

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR : LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 681-2023

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2007 INTITULÉ
« RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME » DE FAÇON À :**

- **Agrandir l'aire d'affectation commerciale C-2 à même l'aire d'affectation multifonctionnelle M-2**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution à sa séance ordinaire du 9^e jour de janvier 2023 du projet de règlement numéro 681-2023 portant sur l'objet ci-haut mentionné, tiendra une assemblée publique de consultation le 6^e jour du mois de février 2023 à compter de 19.00 heures, dans la salle du conseil située au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE le but du projet de règlement numéro 681-2023 est de modifier les plans des Grandes affectations faisant partie intégrante du règlement relatif au plan d'urbanisme 387-2007 de façon à agrandir l'aire d'affectation commerciale C-2 à même l'aire d'affectation multifonctionnelle M-2;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix, aux heures normales de bureau.

Donné à Sainte-Croix, ce dix-neuvième jour du mois de janvier 2023.

France Dubuc, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ART. 420)

Je, soussignée, résidant à Issoudun, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil et publication sur le site internet au www.ville-sainte-croix.ca.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour de janvier en l'an deux mille vingt-trois.

France Dubuc, directrice générale et greffière-trésorière